



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction de l'aménagement, de l'environnement et
des constructions DAEC
Raumplanungs-, Umwelt- und Baudirektion RUBD

Développement durable

Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg
T +41 026 305 45 67, F +41 026 305 36 09
<http://www.fr.ch/daec-dd/>
manon.delisle@fr.ch
Réf : MD

Fribourg, le 1^{er} juillet 2011

Objectifs de la stratégie Développement durable

Introduction

Les objectifs sont ce que la stratégie « Développement durable » veut atteindre à moyen terme, c'est-à-dire dans un délai de 15 ans. D'un niveau d'abstraction assez élevé, ils sont l'horizon vers lequel se déplacer au moyen des activités durables actuelles, du renforcement de la durabilité des projets courants de l'Etat ainsi que des nouvelles actions de la stratégie.

Ces objectifs, situés dans les secteurs clé de l'Etat, traitent de domaines assez larges et dépassent ainsi les actions proposées dans le cadre de la stratégie. En effet, l'Etat a souhaité exprimer sa vision de durabilité à moyen terme en couvrant autant les activités déjà en cours ou à adapter que celles qui sont à mettre en œuvre prochainement.

Objectifs

Urbanisation et mobilité

Les objectifs du canton en matière de développement durable de l'urbanisation et de la mobilité sont de maintenir et de renforcer la position du centre cantonal dans le réseau des villes suisses ainsi que le rôle des centres régionaux. Le canton concentre les efforts d'urbanisation dans les endroits appropriés, assure des liaisons performantes entre le centre cantonal, les centres régionaux et les agglomérations voisines et augmente la part modale des déplacements en transports collectifs, notamment sur le réseau cantonal et dans le centre cantonal. Il souhaite diminuer la consommation du sol et le mitage du paysage. Son but est de contribuer à assurer une desserte régionale adaptée à la situation et aux besoins régionaux en déplacements, de rationaliser et concentrer les investissements et d'utiliser au mieux les infrastructures existantes, tout en réduisant les atteintes à l'être humain et à l'environnement.

Bâtiments, bureau, achats/marchés publics et énergie

Les objectifs du canton en matière de développement durable relatifs à ces quatre domaines se concentrent autour de deux axes principaux : renforcer l'exemplarité de l'Etat d'une part, ainsi que, d'autre part, économiser l'énergie et accentuer la part des énergies renouvelables.

L'Etat doit jouer un rôle particulièrement modèle en considérant le cycle de vie complet des produits lors de l'achat, de l'utilisation et de l'élimination. Il optimise en outre le bilan énergétique de ses bâtiments et de ses infrastructures informatiques. L'Etat veut également sensibiliser les acteurs principaux en matière d'achats durables et de gestion environnementale, ainsi qu'instaurer auprès des Directions, Services et employé-e-s une culture du développement durable au quotidien.

Cohésion sociale, santé, famille et travail

Dans le cadre de la stratégie développement durable, le canton a pour objectif de maintenir, voire renforcer la solidarité sociale, la promotion de la santé et la conciliation entre famille et travail.

Il soutient tout particulièrement l'équité intra- et intergénérationnelle, promeut l'intégration des migrants et encourage la participation de tous et de toutes. Dans le domaine de la santé, il veille à promouvoir la santé de la population et, dans le but de prévenir, atténuer et corriger les inégalités en matière de santé, il agit déjà lors du lancement de projets. Le canton s'efforce à ce que chacun et chacune acquière une formation initiale et continue donnant accès à un emploi adéquat. Il soutient les parents dans la conciliation entre travail et vie familiale. En tant qu'employeur, il renforce également son attractivité.

Gestion des ressources naturelles

Comme toutes les collectivités publiques, le secteur privé et chaque citoyen, le canton de Fribourg doit gérer ses ressources naturelles de manière économe, afin de les préserver également pour les générations futures. La biodiversité, la forêt, l'eau, le sol et l'air sont placés au centre de l'attention. Ces ressources doivent être protégées non seulement en termes de qualité et de quantité, leur disponibilité pour la population doit être assurée. L'exemplarité du canton dans ce domaine est d'une grande importance.

Formation et recherche

La formation en vue du développement durable vise à doter les individus de comportements, de compétences et de connaissances qui leur permettront de prendre des décisions éclairées, aujourd'hui et à l'avenir, et de traduire ces décisions en actes.

Dans ce but, le canton de Fribourg renforce et ancre la notion de développement durable dans la formation initiale et continue, lors de la transition école – profession ainsi que dans la recherche. En vue de créer des synergies, il développe une plateforme en ligne, qui coordonne les nombreuses offres de formation.

Développement économique

Le canton de Fribourg dispose d'atouts importants pour renforcer une économie orientée vers un développement durable. Dans le cadre de sa stratégie de développement durable, le canton veut donner des impulsions fortes aux principaux secteurs de l'économie en vue d'intégrer l'efficacité économique, la solidarité sociale et la responsabilité environnementale dans la gestion des entreprises, favorisant ainsi le renforcement de leur compétitivité.

Par le biais de sa politique agricole, touristique et économique, il encourage notamment l'innovation, l'acquisition de compétences, l'échange de savoir-faire et l'amélioration continue en matière de développement durable. Il soutient l'obtention de labels reconnus, démontrant l'expertise et valorisant les acteurs économiques.